



REGLEMENT HORSE BALL REGIONS' CUP 2024



HORSE - BALL

DU 21 AU 23 JUIN 2024 – MARNES LA COQUETTE (92)

Inscription préalable	Clôture des engagements
Lundi 1er Avril 2024	Lundi 03 juin 2024

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin 2024 se tiendra la REGIONS' CUP de Horse Ball au Haras de Jardy. Chaque Comité Régional d'Équitation pourra présenter une équipe Cadets ainsi qu'une équipe Club Seniors. A l'issue des trois journées de compétition, nous connaissons le nom du Comité Régional d'Équitation ayant remporté la compétition dans chacune des catégories mais également celui qui aura cumulé les meilleurs résultats avec ces 2 formations.

SOMMAIRE

GENERALITES	2
CONDITIONS DE PARTICIPATION	3
CONDITIONS DE QUALIFICATIONS	4
PRIX	4

GENERALITES

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur, Dispositions Générales et Règlement Spécifique Horse Ball, complété par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

COMPETITIONS

La Regions' Cup se compose de 2 compétitions :

REGIONS' CUP CADET
REGIONS' CUP CLUB

REGLES DU JEU

Les données réglementaires attenantes aux règles du jeu sont celle prévues dans les règlements fédéraux en vigueur.

- La REGIONS' CUP CADET se déroulera selon les dispositions réglementaires fédérales des épreuves CLUB JEUNES
- La REGION' CUP CLUB se déroulera selon les dispositions réglementaires fédérales des épreuves CLUB SENIORS.

SYSTEME SPORTIF

Les systèmes sportifs seront déterminés en fonction du nombre d'équipes engagées. Le système sportif du type « Coupe » sera privilégié. La programmation sera communiquée à la suite de la clôture des engagements.

CLASSEMENTS

Des classements spécifiques seront déterminés à l'issue de la compétition :

- . 1 classement est réalisé pour la REGION'S CUP Cadet.
- . 1 classement est réalisé pour la REGION'S CUP Club.
- . 1 classement est réalisé pour déterminer le meilleur CRE de la compétition en additionnant les classements des équipes. C'est le CRE ayant le plus petit score qui l'emporte. En cas d'égalité, c'est le CRE ayant réalisé le meilleur classement avec l'une de ses équipes qui remporte le titre. C'est ensuite le CRE qui aura marqué le plus de buts avec ses 2 équipes.

Exemple :

. Le CRE A, remporte la REGIONS'CUP Cadets et se classe 5ème de la REGIONS'CUP Club : son score est de $1 + 5 = 6pts$.

. Le CRE B, se classe 2ème de la REGIONS'CUP Cadets et 3ème de la REGIONS'CUP Club : son score est de $2 + 3 = 5pts$.

Le CRE B remporte la compétition.

VISITE VETERINAIRE

Une visite vétérinaire quotidienne n'est pas obligatoire, il n'y a pas de visite systématique. Le jury est compétent pour demander à tout cavalier de se rendre à une visite vétérinaire avec son poney/cheval et son livret d'identification. A titre individuel, un formulaire de convocation sera remis au cavalier. Le jury peut aussi demander à l'ensemble des équipes de présenter tous les poneys/chevaux à la visite vétérinaire, dans ce cas tous les joueurs seront informés des horaires de convocation via le programme de compétition publié par l'organisateur. Dans le cas d'un contrôle vétérinaire, ce dernier doit se dérouler selon les termes des Dispositions Spécifiques de Horse Ball.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Conformément aux dispositions réglementaires, avant d'engager un cheval et un concurrent, l'engageur doit s'assurer de leur qualification pour l'épreuve. Pour toutes les épreuves de horse ball, l'engageur est responsable de ses engagements ainsi que du respect de l'ensemble des dispositions réglementaires, et notamment de la validité des conditions de qualifications et de participations des joueurs/joueuses, chevaux/poneys, entraîneurs et/ou soigneurs.

La possibilité informatique de réaliser un engagement ne valide pas la qualification du concurrent et/ou du cheval.

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque CRE peut présenter un maximum de 2 équipes : 1 équipe Cadet + 1 équipe Club. Chaque équipe devra disputer la compétition aux couleurs et sous le nom du CRE qu'elle représente. Chaque CRE est libre de choisir la manière dont il constitue ses équipes (sélection de cavaliers et/ou d'une équipe).

Les inscriptions préalables ainsi que les engagements devront être effectués par les CRE ou, avec l'accord de ses derniers, par un établissement appartenant à leur région respective.

COMITES REGIONAUX	REGIONS' CUP CADETS	REGIONS' CUP CLUB
AUVERGNE - RHONE ALPES	1	1
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	1	1
BRETAGNE	1	1
CENTRE VAL DE LOIRE	1	1
GRAND EST	1	1
HAUT DE FRANCE	1	1
ILE DE FRANCE	1	1
NORMANDIE	1	1
NOUVELLE AQUITAINE	1	1
OCCITANIE	1	1
PAYS DE LA LOIRE	1	1
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	1	1

INSCRIPTION PREALABLE ET ENGAGEMENT

Une inscription préalable devra être effectuée par le CRE au plus tard le lundi 1^{er} avril 2024, par email auprès du Délégué Technique Fédéral en charge de la compétition (Julien Thiessard : horse-ball@ffe.com). Cet engagement devra préciser l'intention d'engagement des équipes du CRE ainsi que l'identité et les coordonnées du ou des personnes en charge des différentes équipes. Si le nombre de CRE participants est inférieur à 4, la compétition pourra être annulée.

Les équipes doivent procéder à un engagement informatique pour participer à la compétition, fixé au lundi 3 juin 2024. L'engagement d'une équipe doit préciser une liste maximum par équipe de :

- 10 joueurs ;
- 10 chevaux ;
- 2 entraîneurs.

ENGAGEMENTS SUR LE TERRAIN

Chaque équipe pourra engager un maximum de 2 joueurs et 2 équidés, remplissant les conditions de participation et qualification, par journée de compétition. Cet engagement devra être effectué auprès de l'organisateur avec l'accord du Délégué Technique.

PARTICIPATION

Un cavalier et un équidé, sont autorisés à concourir qu'avec une seule et même équipe lors de la REGIONS' CUP.

CONDITIONS DE QUALIFICATIONS

QUALIFICATIONS CAVALIER

Les cavaliers doivent avoir un minimum de 3 participations sur une épreuve de horse ball sur la saison en cours. Une participation correspond à un engagement règlementaire dans une compétition officielle FFE de Horse Ball, que cet engagement corresponde à 1 match ou 2 demi périodes effectivement jouées. Pour être prise en compte dans les qualifications, le résultat de l'équipe doit être enregistré auprès de la FFE et validé.

Les cavaliers composant l'équipe d'un CRE doivent être licenciés dans un établissement de la région pour laquelle ils concourent.

- La « REGIONS' CUP CADETS » est ouverte aux cavaliers ayants atteints 13, 14, 15 ou 16 ans maximum sur l'année civile 2024. Ils doivent être titulaires d'une LFC (Club, Amateur ou Pro). La « REGIONS' CUP CADETS » est ouverte aux cavaliers inscrits sur le RJP de la saison en cours.
- La « REGIONS' CUP CLUB » est ouverte aux cavaliers ayants atteints 15 ans minimum sur l'année civile 2024. Ils doivent être titulaires d'une LFC Club maximum.

QUALIFICATIONS EQUIDES

Les équidés doivent avoir un minimum de 2 participations sur une épreuve de horse ball sur la saison en cours. Une participation correspond à un engagement règlementaire dans une compétition officielle FFE de Horse Ball, que cet engagement corresponde à 1 match ou 2 demi périodes effectivement jouées. Pour être prise en compte dans les qualifications, le résultat de l'équipe doit être enregistré auprès de la FFE et validé.

- La « REGIONS' CUP CADETS » est ouverte aux équidés de 4 ans minimum et de taille C ou D.
- La « REGIONS' CUP CLUB » est ouverte aux équidés de 4 ans minimum et de taille D / E ou F.

PRIX

Des prix seront distribués aux 5 premières équipes de chaque épreuve :

- REGIONS' CUP CADETS
- REGIONS' CUP CLUB

1 trophée sera également décerné à la Région ayant cumulé les meilleurs résultats avec ces 2 équipes (Cadets et Clubs).